



Autorité : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE VOILE RADIOCOMMANDEE

1. Le numéro d'enregistrement de **coque** doit être émis dans l'ordre consécutif par l'**autorité de certification** dont dépend le propriétaire.
2. Un **mesureur officiel** doit effectuer le **contrôle de la certification** pour vérification de la conformité aux **règles de classe** en utilisant les listes de contrôle du formulaire de **contrôle de la certification**.
3. Sauf pour la section C des règles de classe, si un **mesureur officiel** a un doute concernant la conformité aux **règles de classe** d'un élément particulier, qu'il fasse ou non l'objet des listes de contrôle du formulaire de mesure pour certification, le **mesureur officiel** ne doit pas signer ce formulaire et doit solliciter l'avis de l'autorité de certification.
4. Une fois complété, le formulaire de **contrôle de la certification**, avec les éventuels frais de certification, doit être adressé à l'**autorité de certification** du propriétaire du **bateau** dans les quatre semaines qui suivent le **contrôle de la certification**.

**NB - Autorité de certification**

À l'attribution d'un numéro d'enregistrement de **coque**, adresser au demandeur un exemplaire du formulaire de **contrôle de la certification**. Conserver le formulaire de **contrôle de la certification** à la délivrance d'un certificat.

Le certificat a été délivré au propriétaire - Oui  Non  Date.....

Numéro d'enregistrement de la **coque** ..... Date du **contrôle de la certification** initia .....

Nom du **bateau** .....

Nom du propriétaire ..... Lettres de l'AMN, de la DNM ou de l'ACN .....

Adresse du propriétaire .....

Nom du plan ..... Nom de l'architecte .....

Constructeur(s) .....

**Gréements/voiles** couverts par ce **contrôle de la certification**                    **A**    **B**    **C**                    (Entourer ou biffer selon les besoins)

DÉCLARATION DU CONSTRUCTEUR/PROPRIÉTAIRE DE LA COQUE ET DES APPENDICES (en l'absence d'un certificat de conformité joint). À ma connaissance, seuls les matériaux énumérés en D2.1 ont été utilisés pour la construction de cette **coque** et aucun matériau d'une densité supérieure à 11 300 kg/m<sup>3</sup> n'a été utilisé pour la construction des **appendices de coque**.

Signature : ..... Date : .....

DÉCLARATION DU CONSTRUCTEUR/PROPRIÉTAIRE DES GRÉEMENTS ET DES VOILES (en l'absence d'un certificat de conformité joint). À ma connaissance, la qualité des alliages d'aluminium utilisés pour les mâts et les bômes est conforme à celles énumérées en F.3.1 et F.4.1, et les tolérances d'épaisseur définies en F.3.4 et F.4.5 sont respectées. Tout poids fixé au mât au-dessus du point inférieur est d'une densité supérieure à 8 000 kg/m<sup>3</sup>.

Signature : ..... Date : .....

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE

Je m'engage à conserver ce **bateau** en conformité aux **règles de classe** et à ce que toutes les modifications ou réparations de l'équipement couvertes par les listes de contrôle du **formulaire de contrôle de la certification** soient vérifiées par un **mesureur officiel** avant utilisation.

Signature : ..... Date : .....

DÉCLARATION DU MESUREUR OFFICIEL

Je confirme, à l'exception des points de la section C des **règles de classe**, avoir vérifié la conformité du **bateau** aux **règles de classe** un mètre international en utilisant les listes de contrôle du formulaire de **contrôle de la certification**, que les informations requises par les **règles de classe** un mètre international pour la certification sont correctes, et qu'à ma connaissance, sauf pour ce qui concerne la section C des **règles de classe**, le **bateau** est conforme à toutes les **règles de classe**, qu'elles fassent ou non l'objet des listes de contrôle du formulaire de **contrôle de la certification**.

Nom du **mesureur officiel** (Majuscules) ..... Autorité nationale membre de WS .....

Signature : ..... Date : .....